AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (18)ItemJean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 7 février 1877

Jean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 7 février 1877

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (18)
Collation1 p. (209r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 7 février 1877, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49212

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction7 février 1877
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireLarue, Édouard (1828-1902)
Lieu de destinationVervins (Aisne)

Description

RésuméSur l'affaire Boucher et Cie. Godin demande à Édouard Larue de lui faire connaître les arguments produits par le substitut du procureur dans ses conclusions dans l'affaire Boucher et Cie avant que ces dernières soient prises. SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage. Le texte de la lettre est barré d'un trait manuscrit au crayon rouge avec la mention « Nul » également manuscrit au crayon rouge.

Mots-clés

Procédure (droit)

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024

quies le y ferrier / Mousiner Fares. Mon telegramma de cejoier rous aura fait comprendre l'interest que y attache à conmaile les arguments prairie par 16 by datetitut dans her conclusions pour mon affects Boucher. Dans le cas air por impos. tible, ces correlisaions dervices fries sans que vous puisses m en prevener a doses tot te vous gire instanceurs de prenera les notes necessaires pour me: mettre ou courant des riccons qu'il oura fait valoir tailly agree. Monsier l'apresance de mon entiers. consideration Governity Fichie